

Note à notre aimable clientèle.



Objet : //RAPPEL//BOOKING ET N° DE RATE AGREEMENT/SC

Le Havre, le 03 Avril 2017

Chère cliente, cher client,

Pour faire suite à notre circulaire du 16 Mars, nous nous permettons de vous rappeler que pour un bon traitement de vos demandes le **N° de Rate Agreement ou de service contract** est obligatoire sur vos demandes de booking pour nous permettre d'identifier au mieux les conditions tarifaires qui vous ont été consenties.

A défaut de cette information, l'identification du trafic et le traitement de votre demande se trouvera forcément retardé, voire rejetée.

Vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions de recevoir, chère cliente, cher client, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Service Commercial

NYK Group Europe Ltd
Succursale française

Le Havre: Le Colbert. Cours Commandant FRATACCI. BP 70405. LE HAVRE CEDEX, Tel +33 2 32 74 54 00



www.nykline.com